



FÉDÉRATION NATIONALE DE LA LIBRE PENSÉE

*Membre de
l'Association Internationale de la Libre Pensée (AILP)*

10/12 rue des Fossés-Saint-Jacques 75005 PARIS

Tél. : 01 46 34 21 50

libre.pensee@fnlp.fr – <https://www.fnlp.fr>

- DECLARATION SOLENNELLE -

*La Libre Pensée s'adresse au mouvement laïque,
démocratique, syndical et humaniste :
Après la Ligue des Droits de l'Homme menacée par Darmanin, la
Fédération nationale de la Libre Pensée est en butte aux attaques
et agression de l'extrême-droite, des ultras catholiques
et de la Réaction*

Chacun le sait, la **Libre Pensée** agit de manière conséquente pour la défense de la *loi du 9 décembre 1905 de Séparation des Eglises et de l'Etat*. C'est pourquoi, elle agit sur tous les terrains, notamment juridique, pour faire respecter l'**Article 28** de cette loi qui prohibe d'ériger tout symbole religieux sur un emplacement public, après le **1er Janvier 1906**.

Loin de vouloir éradiquer les symboles religieux, la **Libre Pensée** demande que les *Vierges, Statues, crèches catholiques* soient désormais à leur juste place : dans le domaine privé et/ou religieux, au nom du principe de **Victor Hugo** : « *L'Eglise chez elle et l'Etat chez lui !* ». Ceux qui ont été érigés avant le **1er janvier 1906** ne sont pas visés par cette prohibition, la **Libre Pensée** n'a aucune remarque à faire sur leur existence et emplacement.

Il a fallu **trois condamnations** de **Justice administrative**, conclues par celle du **Conseil d'Etat**, la plus haute juridiction administrative de ce pays, pour dire le **Droit** à un Maire qui confond ses opinions privées et religieuses avec la **mission de défendre l'Intérêt général**, aux **Sables d'Olonne** en Vendée à propos d'une statue de « *saint-Michel* » (1).

Il faudra aussi **trois condamnations**, avec celle du **Conseil d'Etat** qui viendra nécessairement, pour que le Maire de la **Flotte-en Ré** en Charente-Maritime soit enjoint aussi de déplacer une statue de la « *Vierge Marie* » indument placée sur un espace public après le **1er Janvier 1906**.

Il a fallu **6 condamnations** en Justice administrative (trois en référé, trois sur le fond) pour que **Robert Ménard** soit enjoint d'arrêter de mettre une crèche catholique de Noël dans la Mairie de **Béziers**.

Face à cette défense de la **laïcité institutionnelle de l'Etat** et des collectivités publiques, les Tenants de la *Réaction d'extrême-droite, cléricale et catholique* menacent et injurient. Ils organisent des manifestations et des rassemblements agressifs et vindicatifs contre la **Libre Pensée**, vouée aux gémonies pour son action laïque et démocratique. Les murs de sa librairie sont

régulièrement tagués et dégradés, sa vitrine a même été brisée, ce qui a conduit l'Association, par souci de sécurité pour le personnel et les locaux, à fermer son local de vente et d'exposition pendant plusieurs mois

Régulièrement aussi, des rassemblements agressifs sont organisés devant ses locaux ou à proximité, comme lors d'un Noël où *Civitas* a fait « *une crèche vivante* » place de l'Estrapade (il n'a pas manqué de volontaires chez les *Intégristes catholiques* pour faire l'âne et le bœuf), en février 2022 : <https://youtu.be/JXtUIQN1rJc> et plus récemment le 16 avril 2024 où l'agressivité monte en puissance : [À Paris, Touche pas à ma statue manifestait contre la Libre Pensée - Boulevard Voltaire \(bvoltage.fr\)](https://www.bvoltage.fr) . Ils sont courageux, mais pas téméraires, ils n'osent s'en prendre aux juridictions qui unanimement ont dit le **Droit**, ils s'en prennent à la **Libre Pensée**.



Devant ces faits, la **Libre Pensée** a saisi le **Procureur près le Tribunal judiciaire de Paris** pour lui demander d'intervenir pour que cessent de tels agissements **contre la liberté d'expression et d'association**. Les agresseurs et les insulteurs devront rendre des comptes. Nous verrons si **monsieur le Procureur de Paris** entend donner suite à notre interpellation que nous rendons publique. De même, régulièrement des mains courantes ont été enregistrées au **Commissariat de police** du Ve Arrondissement de Paris avec demande de vigilance sur nos locaux, sans que cela ait visiblement le moindre effet. Pourtant les locaux de la **Libre Pensée** sont à quelques pas du Commissariat.

Le média d'extrême-droite *Boulevard Voltaire* a engagé sa responsabilité morale, politique, éthique, civile et pénale en diffusant cette vidéo qui est un appel à faire taire la **Libre Pensée** « *par tous les moyens* » comme le dit un protagoniste. Ceci ne restera donc pas sans suite.

Nos camarades de *l'Hérault*, de *Vendée*, de *Charente-Maritime* reçoivent des tombereaux d'injures et de menaces, parce que la Justice leur a donné raison. Pour la *Réaction et l'extrême-droite*, la *Force* doit primer sur le **Droit**.

La **Libre Pensée** demande à toutes les associations laïques, aux organisations démocratiques, aux syndicats ouvriers, aux partis politiques républicains et laïques, aux Obédiences maçonniques, à toutes celles et à tous ceux qui sont attachés à la **Démocratie** de manifester leur solidarité avec la **Libre Pensée** contre ces agressions d'extrême-droite, cléricales et réactionnaires.

Dans tout le pays, les villes et les campagnes, manifestez votre solidarité avec la Libre Pensée !

Personne ne pourrait comprendre qu'il n'en soit pas ainsi

Après la **Ligue des Droits de l'Homme** et des associations dissoutes au nom de la loi liberticide dite « *Séparatisme* », avec des Obédiences maçonniques comme la **Grande Loge de France** qui subit les mêmes attaques et dégradations de ses locaux ([BOURGES - TAGS ANTI-MACONNIQUES SUR UN TEMPLE - GADLU.INFO - Franc-Maçonnerie Web Maçonnique](#)), il convient de réaliser une **Union la plus large possible** pour stopper ces agissements inadmissibles. Pour la **Libre Pensée** qui s'associe à toutes les initiatives contre la répression et les dissolutions, toute agression, toute menace, toute atteinte aux libertés commandent une condamnation absolue.

Pour envoyer vos prises de position, écrire à : C.eyschen-VP@fnlp.fr ou à : *Christian Eyschen, Secrétaire général de la Libre Pensée - 10 rue des Fossés-saint-Jacques 75005 Paris (France)*

La Fédération nationale de la Libre Pensée remercie par avance tous celles et tous ceux qui la soutiendront contre ces menées liberticides.

Paris, le 20 avril 2023

(1) **Saint-Michel** est appelé « *l'Archange* » ou ange en chef dans la *Bible*. Il est aussi appelé : « *Prince des Archanges, Archange du Premier Rayon, Défenseur de la Foi, Prince de tous les anges du Bien, chef des forces du ciel, de la milice céleste, champion du Bien* ». C'est donc pleinement et non accessoirement un symbole religieux. Présenté par la *Réaction* du Sabre et du Goupillon comme le « *saint-Patron* » des Parachutiste, il faut rappeler qu'il n'y a pas dans la **République laïque** de "Saint patron" de quelques catégories d'agents de l'État, parachutistes et autres.



A statue, statue et demie ?

Dans le *Bréviaire de la Haine* de nos détracteurs, revient sans cesse le *mantra* que la **Libre Pensée** veut éradiquer toutes les statues qui « *feraient l'Histoire de France* ». Pourtant il y en a une que nos agresseurs ne citent jamais, c'est celle du **Chevalier de la Barre**, Martyr de la *liberté de conscience* et de la *Libre Pensée*, défendu par **Voltaire** et réhabilité par la *Convention lors de la Révolution française*.



Cette statue fut sculptée, placée et inaugurée en **septembre 1905** devant la **Basilique** dite du « *Sacré-Cœur de Jésus* » lors du **Congrès mondial de la Libre Pensée**, tenu à quelques mois du vote définitif de la *loi de Séparation des Eglises et de l'Etat* au Sénat, le 9 décembre 1905. Elle fut déplacée en 1926 sur pression de l'**Archevêché de Paris** et déboulonnée en 1941 par les **Nazis** et le **Régime de Vichy de Pétain** pour récupérer le bronze pour en faire des canons, comme toutes les statues des Philosophes, des Humanistes, des Laïques, des Francs-Maçons, les **Femmes** et les **Hommes des Lumières**

La **Libre Pensée** a donc décidé de lancer une **souscription nationale** (comme en 1905) pour qu'elle soit érigée à nouveau dans sa forme originelle. Les premiers fonds récoltés **33 000 €** ont permis sa réalisation, mais il nous manque encore environ **15 000€** pour lui donner tout le lustre et la solidité nécessaire pour qu'elle résiste pleinement aux usures du temps.

La **Libre Pensée** remercie chaleureusement et fraternellement la **Ligue de l'Enseignement** et sa Présidente **Françoise Sturbaut** d'avoir accepté d'héberger celle-ci de manière définitive à son siège national pour qu'elle soit vue par un public nombreux et constant.



Cette statue, copie exacte de celle de 1905, a été replacée symboliquement le « *vendredi-dit-saint* » du 7 avril 2023 devant la **Basilique de Montmartre** et à l'endroit où commença la **Commune de Paris** de 1871, lors d'un rassemblement international, comme en 1905. Ce fut un grand moment qui marqua fortement les participants et même les touristes qui y assistèrent dûment informés par un dépliant de la **Libre Pensée** en plusieurs langues. Cet hommage fut intégré à l'ordre du jour d'une **Conférence internationale pour l'Abrogation des Concordats** et fut suivi, à la **Mairie du XVIII^e Arrondissement de Paris**, par la tenue d'un **Grand Banquet** du « *Vendredi Malsain* », contre les interdits religieux, comme dans une centaine de villes en France.

Ici, tout a été, et est encore, symbole !

Nous appelons toutes celles et tous ceux qui veulent défendre la mémoire du **Chevalier de la Barre**, comme un symbole à travers le temps et l'espace venant du passé et tendant vers l'avenir, contre l'offensive de reconquête cléricale en **France**, en **Europe**, dans le **Monde**, à nous aider à terminer la souscription pour sa statue définitive.

Statue contre statue, symbole contre symbole, comme le disait **Ferdinand Buisson**, Président de la **Libre Pensée** et véritable père de **l'École laïque** et de la **loi de 1905** : « *La République ne sera jamais neutre entre le Syllabus et la Déclaration des Droits de l'Homme, entre la servitude et la liberté* ».

***Nous avons besoin de votre aide pour terminer ce Grand Œuvre de la Laïcité et de la liberté de conscience :
Versez Massivement !***



Chèque à l'ordre de « *Libre Pensée* » (Mettre au dos « *Statue La Barre* ») et à envoyer à : **Libre Pensée 10/12 rue des Fossés-saint-Jacques - 75005 Paris**. Ou faire un virement (RIB joint). Un reçu fiscal vous sera délivré sur demande. **Pour les personnes imposables, les versements donnent droit à une réduction d'impôt de 66% du don**. Un versement de 100€, une fois déduction fiscale opérée, se réduit donc à une dépense réelle de 34€. Pour les personnes non-imposables, cela ouvre droit à un crédit d'impôts qui sera versé par l'Etat ensuite.

Ou faire un don par notre site Web : <https://www.fnlp.fr/faire-un-don-pour-la-libre-pensee/>

